



EMPLOI ÉTUDIANT

Titre : Arbitre pour les ligues
Intra-muros
Soccer et volleyball

Centre de l'activité physique et sportive
Université du Québec à Trois-Rivières
3351, boul. des Forges
Trois-Rivières (Québec) G8Z 4M3

DESCRIPTION DE L'EMPLOI

L'arbitre de ligue intra-muros a pour mandat d'encadrer le déroulement des parties de soccer intérieur et de volley ball mixte (selon les compétences) en appliquant les règles du jeu telles que définies par le règlement de la ligue intra-muros. Il est également responsable des joueurs et du bon déroulement durant la partie et il joue également un rôle essentiel dans la préparation du match.

Salaire : 22,37\$/h

Voici les 2 sports qui seront pratiqués à l'automne 2025 : Soccer, volleyball

HORAIRE

Soccer : Les lundi 18h30 à 22h du 15 septembre au 1er décembre 2025.

**Exception : 13 et 20 octobre*

Volleyball : Les mercredi 18h30 à 22h du 17 septembre au 26 novembre 2025.

**Exception : 22 octobre*

Volleyball : Les jeudi 18h30 à 22h du 18 septembre au 4 décembre 2025.

**Exception : 25 septembre et 23 octobre*

Les intramuros sont d'une durée de 10 semaines d'activités.

QUALIFICATIONS/ EXIGENCES

- Être étudiant à temps plein à l'UQTR;
- Expérience en arbitrage et bonne connaissance du règlement de la ligue d'un ou des sports mentionnés ci-haut ;
- Être disponible pendant la plage horaire mentionnée ci-haut pour le sport pour lequel vous postuler;
- Avoir un bon sens de l'organisation;
- Avoir de l'entregent et posséder un excellent sens du service à la clientèle;
- Être fiable, assidu, ponctuel, disponible et proactif.

POUR POSTULER

Les personnes intéressées par l'emploi sont invitées à postuler sur le site web du CAPS au <http://caps.uqtr.ca/> sous l'onglet Tarifs et informations, Offres d'emploi en déposant leur curriculum vitae et lettre de motivation sous le secteur intra-muros **en mentionnant le sport pour lequel vous souhaitez travailler.**